

Fiche signalétique

Date de publication : 10 avril 2020

Date de révision :

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identifiant produit

Nom du produit HOUGEN 11747 ROTAFOAM (AÉROSOL)

N° UN/ID UN1950

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'utilisation

Usage recommandé Taraudage et perçage du métal.

Détails du fournisseur de la fiche signalétique

Adresse du fournisseur

HOUGEN MANUFACTURING, INC.
3001 Hougen Drive
Swartz Creek, MI 48473
(USA)

Numéro d'urgence

Numéro de téléphone société 810-635-7111

Numéro d'urgence (24 h/24) INFOTRAC 1-352-323-3500 (international)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Apparence Liquide transparent en aérosol

État physique Aérosol

Odeur Légère; pétrole

Classification

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Aérosol inflammable	Catégorie 1

Dangers physiques non classifiés ailleurs

Contenant sous pression : peut éclater à la chaleur

Mot-indicateur

DANGER

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable

Contient du gaz sous pression : peut exploser si chauffé

Nocif en cas d'inhalation



Mises en garde - Prévention

Éviter des respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/émanations/pulvérisations

Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de flammes nues/de surfaces brûlantes. — Interdit de fumer

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation

Contenant sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation

Mises en garde- Actions

EN CAS D'INHALATION : Emmener la victime à l'air frais et la mettre dans une position de repos lui permettant de respirer confortablement

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ne pas provoquer le vomissement

Mises en garde- Stockage

Stocker sous clé

Protéger du soleil. Ne pas stocker à des températures supérieures à 120 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé

Mises en garde- Élimination

Se débarrasser du contenu/contenant auprès d'une entreprise d'élimination de déchets agréée

Toxicité aiguë inconnue

50 à 60 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité n'est pas connue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids-%
Paraffine chlorée (C14-17)	61788-76-9	20-30
Distillats de pétrole naphténiques lourds hydrotraités	64742-52-5	20-30
Propane	74-98-6	10-20

Si le nom chimique/n° CAS est "propriétaire" et/ou le poids-% est indiqué sous forme de plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition sont des secrets de fabrication et donc non divulgués.

4. MESURES DE PREMIÈRE URGENCE**Premiers soins****Conseils d'ordre général**

Remettre cette FS au personnel médical en vue du traitement.

Contact oculaire

Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation cutanée persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Soustraire la victime à une exposition prolongée. Les personnes qui aident les victimes doivent éviter toute exposition, d'elles-mêmes ou de tiers. Utiliser une protection respiratoire appropriée. Faire immédiatement appel à une aide médicale. En cas d'arrêt respiratoire, procéder à la ventilation assistée à l'aide d'un appareil mécanique ou pratiquer le bouche-à-bouche.

Ingestion

Ne pas provoquer le vomissement. Si la victime vomit naturellement, la faire pencher en avant pour réduire le risque d'aspiration. Faire immédiatement appel à un avis médical.

Symptômes et effets principaux**Symptômes**

Peut causer des irritations oculaires, cutanées et respiratoires. La peau peut rougir, devenir sèche ou se fissurer.

Indication de tous soins médicaux immédiats et de tout traitement spécial nécessaire**Notes au médecin traitant**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié Pour éteindre un incendie, utiliser un brouillard d'eau, une mousse, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO₂).

Agent extincteur non approprié Non déterminé.

Risques spécifiques liés au produit chimique

Contenant sous pression : peut éclater à la chaleur.

Produits de combustion dangereux Fumées, produits à combustion incomplète, oxydes de carbone.

Équipement de protection et précautions destinés aux pompiers

Évacuer la zone. Éviter que les ruissellements résultant de la neutralisation du feu ou de la dilution ne s'écoulent dans les cours d'eau, les égouts ou l'alimentation en eau potable. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et, dans les lieux fermés, un appareil de protection respiratoire autonome (APRA). Utiliser un brouillard d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel.

6. MESURES EN CAS D'ÉCHAPPEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des vêtements de protection comme décrit à la section 8 de cette fiche signalétique.

Précautions environnementales Poser des digues très en avance du déversement de liquide pour une récupération et une élimination ultérieures. Éviter tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, des sous-sol ou des espaces fermés. Pour d'autres informations sur l'environnement, voir la section 12.

Méthodes et matériel destinés au confinement et au nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir tout autre épanchement ou déversement si cela ne pose pas de risque. Absorber ou recouvrir de terre sèche, sable ou autre matériau non combustible.

Méthodes de nettoyage Collecter le matériau absorbé à l'aide d'outils anti-étincelles. Balayer le matériau absorbé et le déposer dans des contenants appropriés en vue de son élimination. Jeter tout produit, résidu, contenant ou sac jetable en se conformant à toutes les réglementations fédérales, régionales et locales. Pour ce qui concerne l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FS. Contenir les déversements importants et pomper dans un réservoir adapté en vue d'une élimination. En cas de déversement ou d'échappement accidentel, prévenir les autorités conformément à toutes les réglementations en vigueur. La réglementation des États-Unis requiert le signalement des échappements de ce matériau dans l'environnement qui dépasseraient la quantité à déclarer applicable ou les déversements de pétrole qui pourraient atteindre un cours d'eau, y compris les ruisseaux secs intermittents. Pour joindre le National Response Center, appeler le (800) 424-8802.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire Manipuler en respectant les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute la peau exposée après manipulation. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter des respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/pulvérisations. Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de flammes nues/de surfaces brûlantes. — Interdiction de fumer. Ne pas percer ou brûler le contenant. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Contenant sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage Maintenir le contenant bien fermé et le stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas stocker à des températures supérieures à 120 °F.

Matériaux incompatibles Agents oxydants. Acides forts. Alcalis forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Directives d'exposition</u>	L'huile de pétrole présente un indice ACGIH TLV-TWA de 5 mg/m ³ 8 heures (brouillard). NIOSH STEL 10 mg/m ³ 15 minutes.
---------------------------------------	---

Nom chimique	TLV ACGIH	PEL OSHA	IDLH NIOSH
Propane 74-98-6	TWA : 1000 ppm	TWA : 1000 ppm TWA : 1800 mg/m ³ (annulé) TWA : 1000 ppm (annulé) TWA : 1800 mg/m ³	IDLH : 2100 ppm TWA : 1000 ppm TWA : 1800 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés**Contrôles techniques**

La ventilation doit être suffisante pour maintenir l'atmosphère ambiante du lieu de travail en-dessous des limites d'exposition définies dans la FS. Prévoir un poste de lavage des yeux et des installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, p. ex. équipement de protection individuelle

Protection yeux/visage Si un contact est probable, le port de lunettes de sécurité avec protections latérales est recommandé.

Protection de la peau et du corps On peut utiliser des gants imperméables, néoprène ou solvex, par exemple.

Protection respiratoire Assurer une ventilation suffisante, en particulier dans les endroits confinés.

Considérations d'hygiène générale Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation du produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. En cas de contact, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, procurer les premiers soins indiqués dans la section 4 de cette FS. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base**

État physique	Aérosol	Odeur	Légère; pétrole
Apparence	Liquide transparent dans un aérosol	Seuil olfactif	Non déterminé
Couleur	Transparent		
Propriété	Valeurs		Remarques • Méthode
pH	Non déterminé		
Point de fusion/point de gel	Non déterminé		
Point d'ébullition/limites d'ébullition	> 100 °C / > 235 °C /	> 212 °F > 455 °F	
Point éclair			Masse du fluide non aérosol (PMCC)
Taux d'évaporation	> 1,0		(acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé		
Limites d'inflammabilité supérieures	Non déterminé		
Limite d'inflammabilité inférieure	Non déterminé		
Pression de vapeur	Non déterminé		
Densité de vapeur	< 5,0	(Air = 1)	
Masse volumique	0,894 aérosol / 1,04 vrac		
Hydrosolubilité	Nulle		
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé		
Coefficient de partage	Non déterminé		
Température d'auto-inflammation	Non déterminé		
Température de décomposition	Non déterminé		
Propriétés explosives	Non déterminé		
Propriétés comburantes	Non déterminé		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales
-------------------	--

<u>Stabilité chimique</u>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Aucune lors du traitement normal.
<u>Conditions à éviter</u>	Matériaux incompatibles.
<u>Matériaux incompatibles</u>	Agents oxydants. Acides forts. Alcalis forts.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	On ne doit pas s'attendre à une décomposition thermique et une combustion sauf en cas de conditions extrêmes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition vraisemblables

Informations produit

Contact oculaire	Peut causer une irritation temporaire en cas de contact oculaire.
Contact cutané	Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et une irritation.
Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut irriter les muqueuses et les voies respiratoires supérieures.
Ingestion	Peut être fatal en cas d'ingestion ou de pénétration des voies respiratoires. Peut causer irritation gastro-intestinale, nausée, diarrhée et vomissement.

Informations composant

Nom chimique	DL50 voie orale	DL50 voie cutanée	CL50 inhalation
Distillats de pétrole naphténiques lourds hydrotraités 64742-52-5	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)	> 5 mg/l (rat) 4 h
Propane 74-98-6	-	-	= 658 mg/l (rat) 4 h

Informations relatives aux effets physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Consulter la section 4 de la présente FS pour les symptômes.
------------------	--

Effets tardifs et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court terme et à long terme

Cancérogénicité	La classification comme cancérogène ne s'applique pas si l'on peut démontrer que la substance contient moins de 3 % d'extrait DMSO, tel que mesuré par la méthode IP 346.
Risque d'aspiration	Peut être fatal en cas d'ingestion ou de pénétration des voies respiratoires.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë inconnue	50 à 60 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité n'est pas connue.
--------------------------------	---

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<u>Écotoxicité</u>	Un risque environnemental n'est pas à exclure en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.
--------------------	--

Informations composant

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés

Distillats de pétrole naphténiques lourds hydrotraités, n° CAS 64742-52-5		5000 : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/l LC50		1000 : 48 h Daphnia magna mg/l EC50
---	--	---	--	-------------------------------------

Persistante/Dégradabilité Non déterminé.

Bioaccumulation Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Propane 74-98-6	2,3

Autres effets adverses Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Éliminer en respectant les lois et réglementations nationales, régionales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Éliminer en respectant les lois et réglementations nationales, régionales et locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Se reporter au bordereau d'expédition courant pour les dernières informations relatives aux expéditions, y compris les exemptions et les circonstances particulières.

DOT (chacun d'une capacité ne dépassant pas 1 l)

N° UN/ID UN1950

Appellation réglementaire Aérosols, inflammable

Classe de risques 2.1

IATA

N° UN/ID UN1950

Appellation réglementaire Aérosols, inflammable

Classe de risques 2.1

IMDG

N° UN/ID UN1950

Appellation réglementaire Aérosols, inflammable

Classe de risques 2.1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS	LES	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Paraffine chlorée (C14-17)	Présent	X		Présent	Présent	Présent	X	Présent	X	X
Distillats de pétrole naphténiques lourds	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
Propane	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA - Inventaire section 8(b) Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS/LES - Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances (Canada)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste des substances chimiques dangereuses en Europe

ENCS - Existing and New Chemical Substances (Japon)

IECSC - Inventory of Existing Chemical Substances (Chine)

KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substance (Corée)

*PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (Philippines)**AICS - Australian Inventory of Chemical Substances (Australie)***Réglementations fédérales des États-Unis****CERCLA**

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse dans le cadre du Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou du Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355).

SARA Catégories de risques 311/312

Risque grave pour la santé	Oui
----------------------------	-----

SARA 313

Section 313 du Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique sujet aux exigences de déclaration de l'Acte et du Titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme agent polluant dans le cadre du Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Réglementations des États des États-Unis**Proposition 65 de l'État de Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique prévu dans la Proposition 65.

Réglementations relatives au « droit de savoir » des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propane 74-98-6	X	X	X

16. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NFPA	Risques sanitaires	Inflammabilité	Instabilité	Risques spéciaux
	1	3	0	Non déterminé
HMIS	Risques sanitaires	Inflammabilité	Risques physiques	Protection individuelle
	1	3	0	Non déterminé

Date de publication :

Date de révision : 10 avril 2020

Note de révision : Nouveau format

Déni de responsabilité

À notre connaissance, les informations fournies dans cette fiche signalétique sont correctes à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un échappement sécuritaires et ne constituent en aucun cas une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations ne concernent que le matériau spécifique indiqué et peuvent ne pas être valides si ce matériau est utilisé conjointement à un autre matériau ou procédé, sauf mention contraire dans le texte.

Fin de la fiche signalétique